



NOTRE DAME DE BELLEGARDE
ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Rentrée septembre 2023

Classes de 3ème

Madame, Monsieur,
Chers parents

Votre enfant rentre en 3° à la rentrée prochaine. Il s'agit d'une année importante qui clôt le cycle des années collège et s'achève par un premier examen : le Brevet des Collèges.

Nous sommes fiers et heureux d'avoir obtenu 100% de réussite au DNB en juin 2023.

Les équipes pédagogiques et moi-même allons tout mettre en œuvre pour accompagner chaque élève qui nous est confié sur le chemin de la réussite scolaire, sans perdre de vue l'épanouissement humain, intellectuel et spirituel.

La classe de 3è est un palier d'orientation et il convient de commencer à réfléchir à la suite du parcours de votre enfant : voie générale, technologique ou professionnelle.

Votre enfant fera son premier stage d'observation en milieu professionnel (semaine du 12 au 16 février 2024).

Je suis ravie de retrouver vos enfants, de les accompagner tout au long de cette année importante et de mener avec eux de beaux projets.

Emmanuelle PERBET

Rentrée des élèves de 3° le lundi 4 septembre de 8h00 à 10h00

Les transports scolaires fonctionneront dès le 4 septembre au matin

Organisation de la rentrée et premières dates

Réunion de rentrée pour les parents : lundi 11 septembre à 18 heures (stationnement possible dans l'établissement)

Réunion orientation post 3° pour les parents : mardi 28 novembre 2023 à 18 heures (stationnement possible dans l'établissement)

Réunion parents professeurs :

Pour les 3° ABCDE jeudi 14 décembre 2023 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)

Pour les 3° FGHI lundi 18 décembre 2023 à partir de 16h45 (rendez-vous sur inscription 15 jours avant la réunion, via Ecole Directe : Espace Famille)

Réunion orientation post 3° pour les parents, filières professionnelles et technologiques :
lundi 8 janvier 2024 à 18 heures.

Absences et retards

Veillez prévenir au **04.78.91.79.96** ou absence32@ndbellegarde.net

Fournitures scolaires

Une liste des fournitures scolaires vous a été adressée par mail. Elle est disponible en ligne.

Manuels scolaires

Un jeu complet de manuels, enregistré au nom de votre enfant, lui sera remis à la rentrée.

Nous attirons votre attention sur le soin à apporter à ces manuels.

Pièces à fournir

Un chèque de caution de 150€ non encaissé à l'ordre de l'OGEC Notre Dame de Bellegarde, est à remettre au professeur principal, le jour de la rentrée. Il sera rendu au retour des livres en juin 2024.

Stage en milieu professionnel pour tous les élèves

Un stage obligatoire pour tous sera à effectuer du 12 au 16 février 2024.

La convention sera disponible dans votre ESPACE FAMILLE Ecole Directe/documents. Il faudra l'adresser **complétée et signée à Madame PERBET par mail uniquement**. (Plus de convention papier)

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 à 16h30. Mercredi 8h00 à 12h00

Étude facultative **lundi, mardi et jeudi uniquement** de 16h45 à 17h45 (à partir du **11 septembre**).

Inscription à l'étude en début d'année, un changement est autorisé seulement en début de trimestre.

Ecole Directe

ESPACE FAMILLE

Vous êtes une famille NDB : vos codes sont ceux de l'an dernier En cas de perte, adresser un mail à redon.caroline@ndbellegarde.net votre code sera réinitialisé et vous recevrez de nouveaux identifiants par retour d'un mail.

Vous êtes une nouvelle famille : des codes vous seront adressés par mail à partir du 3 septembre.

Sur Ecole Directe, vous avez la possibilité de vérifier vos coordonnées et d'en demander la modification si vous constatez une erreur.

Lorsqu'un message vous est adressé, vous êtes averti dans votre boîte mail personnelle. Vous pouvez choisir de ne plus être averti de l'arrivée de nouveaux messages en modifiant l'option appropriée dans votre boîte de réception EcoleDirecte >>paramétrage.

ESPACE ELEVE

Les identifiants sont inchangés par rapport à l'an dernier, ils seront vérifiés et redonnés par le Professeur principal en cas de besoin et pour les nouveaux élèves.



Parents : Ne pas vous connecter à partir des identifiants de votre enfant, en effet, ceux-ci ne vous offrent pas toutes les fonctionnalités (messages, situation financière, réunions de parents...)

Office 365

Chaque élève est connecté à Office 365 à usage pédagogique. Son adresse mail (nom.prenom@ndbellegarde.net) et son mot de passe sont inchangés par rapport à l'an dernier. Des codes d'accès seront communiqués aux nouveaux élèves.

Administratif

Caroline REDON au secrétariat est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et les informations pratiques sur le collège. redon.caroline@ndbellegarde.net

Sandrine DESIGAUX à la comptabilité, répondra à vos demandes liées à la facturation de la scolarité ou de la restauration scolaire. desigaux.sandrine@ndbellegarde.net

Les services administratifs de l'établissement et le standard reprendront le mercredi 23 août.

Congés scolaires

***Journée pédagogique pour les enseignants** vendredi 10 novembre (pas de cours pour les élèves)

Vacances de Toussaint du **vendredi 20 octobre 2023** au soir au **lundi 6 novembre 2023** au matin

Vacances de Noël du **vendredi 22 décembre 2023** au soir au **lundi 8 janvier 2024** au matin

Vacances d'hiver du **vendredi 16 février 2024** au soir au **lundi 4 mars 2024** au matin

Vacances de printemps du **vendredi 12 avril 2024** au soir au **lundi 29 avril 2024** au matin

Le pont de l'Ascension aura lieu du **mercredi 8 mai à 8 heures** au **lundi 13 mai à 8 heures**

Lundi de Pentecôte le 20 mai.

Infirmierie

C'est un lieu de soins, il paraît cependant important de rappeler que l'infirmière ne peut être assimilée à un médecin. Elle ne peut délivrer que des médicaments à usage courant et en quantité limitée pour faire face à des besoins ponctuels.

Il est donc de votre ressort de consulter le corps médical en cas de problème de santé avéré.

L'infirmierie est également un lieu d'écoute, de prévention et d'éducation à la santé.

Tout élève peut demander à rencontrer individuellement l'infirmière en toute confidentialité.

L'infirmière peut alors proposer une prise en charge par d'autres structures plus adaptées

Le point écoute

Monsieur PACAUD, psychologue, assure une permanence tous les lundis de 12h à 13h30.

Tout élève peut demander à le rencontrer en toute confidentialité.

Vigilance partagée

Les brimades et moqueries peuvent commencer dès le plus jeune âge, allant de la mise à l'écart, déjà douloureuse, à des insultes et humiliations quotidiennes, voire, des coups. L'équipe « Vigilance partagée » aide nos élèves à parler de problèmes qu'ils peuvent vivre ou dont ils peuvent être témoin. Une permanence est ouverte tous les mardis de 12h00 à 13h30.

Facturation et restauration

Vous recevrez vers la fin septembre votre facture annuelle qui reprendra le coût de la contribution familiale, la restauration, les cotisations et éventuellement d'autres points suivant le niveau.

1 – TARIFS

Contribution familiale	Coût annuel
Collège	1015 €

La cotisation aux services diocésains de l'Enseignement catholique est de 40.62€ pour l'année
La cotisation à l'association des parents d'élèves (APEL) est fixée à 28.50€ pour l'année.
Une réduction famille nombreuse sera appliquée sur les frais de la contribution familiale (hors cotisation) à partir du troisième enfant.

Repas	Coût unitaire	Coût annuel pour 4 repas hebdomadaires
Demi-pensionnaire (1, 2, 3, 4 ou 5 repas par semaine)	6.40 €	844.80 €
Repas pour un externe	7.35 €	

Le jour de la rentrée vous aurez un document pour fixer les jours où votre enfant déjeunera à NDB en fonction de son emploi du temps hebdomadaire.

La facturation sera calculée sur le nombre de repas prévus dans l'année, en fonction du calendrier prévisionnel pour votre enfant. L'augmentation des matières premières impacte légèrement le coût du repas.

Cette facturation sera actualisée en cours d'année si besoin pour prendre en compte chaque situation. Par exemple, si votre enfant participe à un échange scolaire, les repas non pris seront déduits de votre solde.

2 – REGLEMENT

Dès la rentrée, les frais de restauration seront inclus à la facture annuelle de la contribution familiale (une facture unique). Vous pourrez suivre la situation de votre compte sur école directe.

Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement automatique, un échéancier sur 9 mois du 5 octobre au 5 juin sera porté sur votre facture que vous recevrez sur école-directe

Pour les autres, le même échéancier sera porté sur votre facture mais vous devrez en assurer le règlement régulièrement par chèque ou directement sur école-directe par carte bancaire. Si vous souhaitez régler par prélèvement merci de prendre contact avec le service de comptabilité dès la rentrée.

3 – FONCTIONNEMENT :

La carte de cantine de 4^o servira pour l'année de 3^o. Une carte de cantine nominative **sera distribuée à chaque nouvel élève.**

En cas de perte, une nouvelle carte devra être rachetée (5€).

En cas d'absence, les repas sont intégralement remboursés à partir du 3^{ème} jour consécutif d'absence.

4 – RESTAURATION :

Notre prestataire de restauration est la société **1001 repas**. Les menus peuvent être consultés sur notre site chaque semaine <https://ndbellegarde.fr/la-restauration/>

Assurance scolaire

L'établissement a contracté une assurance scolaire pour tous. Vous n'avez pas à fournir d'attestation. Le contrat est souscrit avec la Mutuelle Saint Christophe. **Documentation en ligne à télécharger**

Transports en Communs Lyonnais

Pour les utilisateurs des lignes TCL :

Le Sytral souhaite faire connaître aux familles la possibilité de s'abonner à une alerte trafic leur permettant d'être informées de tout dysfonctionnement survenant sur une ligne du réseau TCL préalablement sélectionnée (métro, tramway, bus, JD...).

2 choix possibles :

- sur l'application mobile : jusqu'à 10 lignes sélectionnables, **réception des infos par notification de l'application**
- ouvrir un compte *Mon TCL* sur le site www.tcl.fr et saisir un numéro de carte Técély afin d'activer le service : jusqu'à 5 lignes sélectionnables, **réception des infos par SMS et/ou mails**.

Association sportive

A la rentrée, les professeurs d'EPS expliqueront à vos enfants les modalités d'inscription pour l'association sportive en détaillant les jours/heures/tarifs de chaque activité.

Voici la liste des activités qui seront proposées :

COLLEGIENS UNIQUEMENT	Trisport 6 ^e 5 ^e (Garçons)	Volley	Tennis de table 6 ^e 5 ^e	Circuit training
	Danse	Arts Martiaux		
COLLEGIENS et LYCEENS	Aviron (sauf 6 ^{ème}) au club AUNL de Caluire	Basket (3 ^è -Lycée)	Trail	Badminton

TARIFS COTISATIONS :

*Cotisations pour **adhérer à l'AS** :

30 € quel que soit le nombre d'activités (**15 €** à partir du 2^o enfant)

*Cotisation **supplémentaire** pour l'Aviron :

Coût additionnel de 45€ par la période (9 séances de sept à décembre ou /et 9 séances de mars à juin)